

**Département des Yvelines  
Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye**

**ARRÊTÉ MUNICIPAL**

**ABROGATION DE L'ARRETE N°2024\_0403 PORTANT DESIGNATION DE LA  
PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCES AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS  
(PRADA)**

Le Maire de la Ville de Chatou,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'élection du maire en date du 28 octobre 2024,

Vu le Code des Relations entre le Public et l'Administration, notamment ses articles L.330-1, R.330-2 et suivants,

Vu l'arrêté municipal n°2024\_0403 en date du 29 avril 2024 portant désignation de la personne responsable de l'accès aux documents administratifs,

Considérant que la délégation de signature prévue par l'article L.2122-19 du Code général des collectivités territoriales porte sur les affaires définies librement par l'autorité territoriale, sous sa surveillance et sa responsabilité,

Considérant le départ, à compter du 19 avril 2025, de Madame Emilie DEWAELE, Directeur des Affaires Juridiques et de la Commande Publique et Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs (PRADA) ,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** L'arrêté municipal n°2024\_0403 en date du 29 avril 2024 portant désignation de la personne responsable de l'accès aux documents administratifs est abrogé à compter du 19 avril 2025.

**Article 2 :** Le Directeur Général des Services, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité et publié selon la réglementation en vigueur.

**Article 3 :** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de VERSAILLES, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 078-217801463-20250415-ARR\_2025\_0327-AI



**Article 4** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame Emilie DEWAELE

Signé électroniquement par : Michèle  
GRELLIER

Date de signature : 15/04/2025

Qualité : Maire

NOTIFIÉ, le 15/04/2025